



PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA REOUVERTURE DE L'ECOLE

2 rue de Bel Air
85260 L'HERBERGEMENT

Tél 02 51 42 86 30

ecole.privee.herbergement@wanadoo.fr

A l'attention des familles



Date de création : 04/05/2020



CONTEXTE

Le présent protocole sanitaire vise à préciser les modalités de réouverture de l'école après le 12 mai et le début du déconfinement, dans le respect de la doctrine sanitaire. Il s'appuie sur le protocole national adressé aux écoles le 3 mai 2020 et pourra être revu en fonction des directives ministérielles.

Les principes généraux de ce protocole national :

- ❖ Appliquer les gestes barrières
- ❖ Maintenir la distanciation sociale
- ❖ Limiter au maximum le brassage des élèves
- ❖ Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- ❖ Communiquer et informer (c'est le but de ce document)



CONTEXTE

Le retour à l'école des enfants dans cette phase de déconfinement va obliger chacun à **bouleverser ses habitudes**. Chacun d'entre nous a le droit d'être déstabilisé par cette situation et donc de ne pas se sentir bien, et même d'avoir peur. Il est vrai que le fait que les enfants soient majoritairement des porteurs potentiellement asymptomatiques a été la raison principale de décider la fermeture des écoles le 16 mars dernier...

L'intérêt de ce retour des élèves à l'école est **autant scolaire que psychologique**. L'erreur serait de vouloir rattraper le retard pédagogique engendré par l'absence des enfants. Il conviendra d'abord de revenir sur les éventuelles nouvelles notions abordées lors de la continuité pédagogique pour s'assurer de leur acquisition puis de continuer le travail au rythme des élèves. Pour la rentrée de septembre, les programmations de chaque classe seront adaptées en tenant compte de la situation vécue actuellement... D'un point de vue psychologique, il est important de prendre le temps d'écouter les enfants, de les rassurer et peut-être de repérer des situations de mal-être, des souffrances...



CONTEXTE

Il faudra accepter de perdre du temps à l'arrivée des enfants à l'école le matin et lors du départ du soir car la priorité reste avant tout la **sécurité sanitaire**.

Chacun est donc invité à garder son calme même s'il arrive en retard au travail ou rentre un peu plus tard à la maison !



CONTEXTE

A partir du mardi 12 mai 2020, le retour à l'école se fait sur la base du **volontariat des parents**.

La présence des enfants à l'école n'est donc pas obligatoire : c'est **l'instruction qui est obligatoire**.

Si votre choix se porte sur un maintien à la maison, la continuité pédagogique restera en vigueur et votre enfant poursuivra ses apprentissages à distance **au même rythme** que ceux qui seraient en classe.

La distanciation physique sera très difficile à appliquer pour les enfants... En maternelle, ce sera même quasiment impossible du fait de leur jeune âge. **Dans ce cas et dans la mesure du possible, le maintien à la maison ou une garde alternative sont à privilégier**. Si toutefois vous souhaitez un retour à l'école, pour les après-midis, nous demandons aux familles qui le peuvent de reprendre leur enfant de PS ou de MS étant donné la durée importante de la sieste, ce qui allégerait le fonctionnement déjà lourd de l'établissement du fait de cette crise sanitaire... **Attention, jusqu'à nouvel ordre, les TPS ne seront pas accueillis**.



CONTEXTE

Un enseignant appartenant à la catégorie des personnels dits « à risque » n'a pas le droit d'assurer un enseignement en présentiel. C'est le cas actuellement pour l'une de nos classes (CP-CE1 – B). Cela peut également être le cas au fil du temps pour tout autre enseignant.

En fonction des demandes des familles, nous essaierons de ventiler les élèves dans les autres classes, dans la limite maximale imposée et en priorisant les fratries.



Si cela n'est pas possible, il n'y aura pas d'accueil pour ces enfants et l'instruction se poursuivra à distance comme c'est le cas actuellement.



ROLE DES PARENTS

- Les parents devront veiller à lire ce protocole avec les enfants.
- Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents devront **obligatoirement prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école**. En cas de **symptômes évocateurs**, et/ou à partir de **37,8°C**, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant. *Il en est de même si des symptômes du COVID-19 apparaissent chez un membre de la famille.*

Liste des symptômes évocateurs

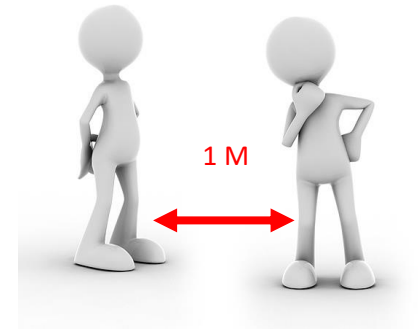
Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre,...



RESPECT DES GESTES BARRIERES

Les familles doivent rappeler à leurs enfants les gestes barrières :

- Respect d'une **distance minimale d'un mètre entre les personnes**
- **Lavage approfondi et fréquent des mains** à l'eau et au savon liquide :
 - A chaque entrée et sortie de classe,
 - A tout moment en cas de :
 - Eternuement,
 - Mouchage de nez
 - Après contact impromptu avec d'autres personnes
- **Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique**
- **Éviter de se toucher le visage**, avec ou sans gants, et sans nettoyage préalable des mains.





CONDITIONS POUR SE LAVER LES MAINS

N'hésitez pas à répéter ces gestes avec vos enfants à la maison.





ROLE DES PARENTS

- Conformément à l'annonce du Premier Ministre le 28 avril, **pas de port de masque pour les enfants.** Deux exceptions cependant :
 - si la santé fragile de l'enfant l'exige (uniquement pour les élèves en élémentaire),
 - si les symptômes de la maladie apparaissent en cours de journée, le temps qu'un adulte vienne rechercher l'enfant.
- Les enfants de la GS au CM2 doivent avoir en leur possession des mouchoirs en papier et une gourde/petite bouteille d'eau marquée en leur nom.
- La tenue vestimentaire doit permettre à chaque enfant, selon son âge, la plus grande autonomie possible (ex. chaussures à scratch en maternelles).



ORGANISATION GENERALE

- Principe imposé : accueil de **15 élèves maximum** par classe / **en fonction de la superficie de la salle.**
- La présence à l'école des enfants se fait sur la base du **volontariat des familles.**
- Pour favoriser le suivi des élèves et la continuité des apprentissages, chaque classe sera découpée en **2 groupes** : A et B en alternance à l'école ou à la maison
- Organisation :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
$\frac{1}{2}$ gpe A à l'école $\frac{1}{2}$ gpe B à la maison	$\frac{1}{2}$ gpe A à l'école $\frac{1}{2}$ gpe B à la maison	$\frac{1}{2}$ gpe B à l'école $\frac{1}{2}$ gpe A à la maison	$\frac{1}{2}$ gpe B à l'école $\frac{1}{2}$ gpe A à la maison

- Les groupes seront construits en fonction du respect des fratries et du cours suivi par les élèves, dans la mesure du possible.



ORGANISATION GENERALE

- Les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise (personnels de santé et ARS, policiers et gendarmes, enseignants et personnels des écoles et postiers) seront accueillis tous les jours à l'école suivant les conditions actuellement en vigueur : attestation sur l'honneur qu'aucun autre mode de garde n'est possible et présentation d'un justificatif de leur profession.
- Les enfants vivront à l'école la même continuité pédagogique que ceux qui n'y seraient pas.
- Un affichage des consignes sanitaires sera mis en place dans les locaux.
- Tous les adultes de l'école porteront en permanence leur **masque ou visière** (y compris sur la cour).
- **Aucune personne autre que l'équipe éducative et les élèves ne peut rentrer dans l'école, sauf sous autorisation du directeur (dans ce cas, le port du masque est obligatoire).**



ENTREES ET SORTIES DE L'ECOLE

- **Entrées** : par le **portail principal** pour tous (sauf car).
 - Cycles 2 et 3 : les élèves rejoignent seuls leur classe et commencent par se laver les mains avant de s'asseoir à la place qui leur a été attribuée
 - Cycle 1 : les élèves attendent avec leur enseignante sur la cour et rejoignent par petits groupes leur classe avec l'asem

Les manteaux des enfants seront déposés dans leur cartable et non aux porte-manteaux.

- **Sorties** :

Midi : attente des familles au portail en veillant à la distanciation et à maintenir les accès dégagés

Soir: Regroupement des élèves par fratrie sur la cour en respectant les règles de distanciation.

- **Classes 1 à 4** : un seul adulte par famille est autorisé à pénétrer dans la cour (**port du masque obligatoire**) après l'ouverture du portail pour récupérer le plus rapidement possible son ou ses enfants, en respectant le sens de circulation et les règles de distanciation
- **Classes 5 à 10** : après le départ des familles précédentes, les enfants seront conduits vers le portail où vous les attendrez à **l'extérieur** en veillant à la distanciation et à maintenir les accès dégagés
- Les enfants rentrant seuls à la maison quitteront l'école en dernier



AMENAGEMENT DANS LES CLASSES

- Les élèves doivent être **séparés d'1 mètre en permanence**. Aucun travail de groupe, même par 2.
- Les **gestes barrières** seront rappelés autant que nécessaire et le **nettoyage des mains** sera autorisé en permanence
- Utilisation de **petites bouteilles ou gourdes nominatives** fournies par les familles et lavées chaque soir
- Pour l'élémentaire, le **matériel personnel** doit être apporté par l'élève (trousse équipée, cahiers, etc) et conservé ensuite dans son sac. Il ne doit pas être partagé. Aucun matériel collectif à disposition
- En maternelle, les jeux d'imitation et de manipulation ne seront pas disponibles en usage collectif. Le matériel mis à disposition des élèves le sera pour les deux journées puis désinfecté
- A disposition en permanence dans chaque classe : **un flacon de désinfectant et un chiffon**
- Pas de sport sauf activités qui respectent la distanciation d'un mètre et sans utilisation d'objets communs aux enfants (exemple : balle ou ballon, raquette...)
- Pas d'activités dans un autre lieu que la classe ou la cour. Déplacements limités.
- **Pas de sous-main** sur les bureaux d'élèves



RECREATIONS

- Durant les récréations, dans la mesure du possible, nous veillerons :
 - à **faire respecter les distances** de sécurité,
 - à **interdire la structure maternelle, les jeux de contact**, de ballon et tous ceux qui impliquent de se passer des objets, ainsi que les modules
 - à n'utiliser les **vélos** tour à tour **que si la désinfection est possible**
- Les récréations se dérouleront **par classe dans des zones délimitées**
- Il est envisageable qu'elles soient **plus courtes mais plus fréquentes** en tenant compte du fait de devoir se laver les mains avant et après
- **Il ne devra pas y avoir plus d'enfants que de toilettes dans un sanitaire.** Dans les sanitaires garçons, 1 urinoir sur 2 sera mis hors service pour respecter la distance de 1m



NETTOYAGE/DESINFECTION DES LOCAUX

En référence au protocole sanitaire émis par l'Education Nationale...

- Un **nettoyage approfondi** sera réalisé avant la reprise du 12 mai.
- Les locaux seront **largement et régulièrement aérés** selon le mode d'ouverture des fenêtres.
- Un nettoyage de l'établissement (salles de classe mais aussi parties communes, poignées de porte, interrupteurs par exemple) sera réalisé **régulièrement tous les jours** avec les produits adéquats.



APPARITION DE SYMPTOMES

- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel conduira à **l'isolement avec masque** puis à **l'éviction immédiate** de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant ou un personnel de l'école.
- En cas de symptômes évocateurs, les parents de l'enfant et ceux des élèves présents à ses côtés (possibles cas contacts) seront avertis et devront assurer la réalisation d'un **test de dépistage** chez leur enfant. Les enfants ne pourront pas être acceptés de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.
- **Si un membre de la famille d'un élève présente des symptômes**, l'ensemble des membres de la famille, y compris les enfants, doivent être confinés le temps de la réalisation des tests et l'annonce des résultats.



RESTAURATION / PÉRISCOLAIRE / TRANSPORT SCOLAIRE

- La **commune de L'HERBERGEMENT** travaille en lien étroit **avec chacun de ces services**.
- Toutes **les informations seront transmises** aux familles, soit directement par l'organisme, soit par l'intermédiaire de l'école dès qu'elles nous parviendront.



ACCEPTATION DU PROTOCOLE

Ce protocole vise à assurer les meilleures conditions possibles pour la reprise des élèves. Il repose avant tout sur la **co-responsabilité de tous les acteurs**.

Le risque zéro n'existe pas cependant, comme dans l'ensemble des activités de la société civile.

Mettre son enfant à l'école à partir du 12 mai vaut acceptation et respect de ce protocole sans réserve.

Cette information est essentielle en cette période de pandémie, en assurant la bonne compréhension des consignes.

Cela demande également l'engagement et la bonne volonté de chacun.

Ce protocole pourra être revu selon les besoins : il conviendra de tenir compte de la version la plus récente.

Le non-respect de ce protocole engage la responsabilité de chacun.

